

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

26

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 20 mars 2017



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. ROZOY

**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - Mme CHEVALIER - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

**Membres excusés** : M. FAVERJON (pouvoir Mme HERVIEU) - Mme TOMASELLI (pouvoir M. PIAN) - Mme FERRIERE (pouvoir M. BORDAT) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE) - M. CHEVALIER (pouvoir M. AYACHE) - M. CAVIN (pouvoir Mme DESAUBLIAUX)

**Membres absents** : M. HOUPERT - Mme ERSCHENS

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

#### **Budgets participatifs – Installation d'agrès sportifs de type Street Workout - Année 2017 - Demande de subvention au titre du CNDS (Centre National pour le Développement du Sport)**

Madame Hily, au nom de la commission de la solidarité, de la citoyenneté et de la démocratie locale, expose :

Mesdames, Messieurs,

Les commissions de quartier ont été créées conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Pour leur financement, le Conseil Municipal a prévu un budget de 360 000 € soit 40 000 € par commission de quartier.

Afin d'aider les membres des commissions dans la hiérarchisation des projets, les critères suivants de sélection leur sont proposés :

- investissement servant à l'amélioration du quartier,
- projet conforme à l'intérêt général, permettant aux habitants de se reconnaître dans leur quartier,

- projet émanant des habitants, développant un esprit d'appartenance au quartier,
- projet permettant de fédérer les habitants du quartier.

Les membres de la commission de quartier des Grésilles ont retenu, au titre des budgets participatifs 2015, le projet d'aménagement d'un parcours sportif composé de cinq agrès aux abords du stade Epirey. Ce projet a été hiérarchisé par les membres de la commission, en mars 2015 et validé par le conseil municipal du 29 juin 2015. Ces agrès ont été installés durant l'été 2016.

Parallèlement, des habitants et adhérents de la MJC des Grésilles, ont demandé l'installation d'un ensemble d'agrès de type « Street Workout ». Cette installation (complémentaire à l'aménagement précédent) permettrait, notamment, aux clubs de sport, aux habitants et adhérents de la MJC des Grésilles de pouvoir bénéficier d'une structure sportive de plein air adaptée à leurs pratiques.

Les membres de la commission de quartier, en accord avec le service des sports de la ville de Dijon, ont validé ce projet, en complément des budgets participatifs 2015, en vue d'une installation d'ici l'été 2017.

Le coût prévisionnel de ce projet est estimé à 20 000 € TTC.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir solliciter, au taux maximum, la subvention susceptible d'être accordée à la Ville par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports au titre du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), pour la mise en œuvre du projet proposé par la commission de quartier des Grésilles, décrits dans le rapport.

**Rapport adopté à la majorité :**

**Pour : 52**

**Abstentions : 5**